



Gestion des déchets

Ordures ménagères

Tous les déchets ménagers doivent **obligatoirement** être éliminés dans des sacs officiels, de couleur bleue, qui portent la mention "Ville de Fribourg". *Le dépôt de sacs non conformes ainsi que de déchets déposés en vrac est interdit et un contrôle sera effectué par la commune.*

Les prix

Les sacs sont vendus par les débits de la place (Migros, Coop,...). Les prix sont actuellement fixés à:

Volume de sac	17 lt	35 lt	60 lt	110 lt
Sacs par rouleau	10	10	10	5
Prix du rouleau	CHF 10.5	CHF 19.-	CHF 31.-	CHF 28.-

Papier et cartons

Le papier et les cartons sont à déposer dans le container prévu à cet effet, au sous-sol.

Compost

A déposer dans le container prévu, au sous-sol.

Et les autres déchets ?

Des déchetteries pour le verre, le PET, les métaux, les huiles ménagères et usées se trouvent aux jardins de Pérolles.

IL EST INTERDIT DE DEPOSER CE TYPE DE DECHETS DANS LE LOCAL POUBELLES !

Déchets encombrants

1. Pour les objets en bon état, contactez les organisations caritatives suivantes :

- ◆ Emmaüs (☎ 026 424 55 67)
- ◆ Coup d'Pouce (☎ 026 484 82 40)

2. Pour les objets à jeter, vous avez 2 possibilités :

- ◆ Vous les amenez **vous-même** à la Déchetterie communale, rte des Neigles 50 à Fribourg. Heures d'ouverture : lun-ven de 7.00 à 11.30 et 13.45 -16.30 heures, samedi 8.00 à 11.00 heures. **Le dépôt est gratuit.**
- ◆ Un ramassage à domicile sur rendez-vous est possible contre paiement d'un émolument, ☎ 026 351 75 17
🌐 <http://www.ville-fribourg.ch>, rubrique INFORMATION – gestion des déchets

IL EST INTERDIT DE DEPOSER VOS VIEUX OBJETS DANS LE LOCAL POUBELLES DE L'IMMEUBLE !

Plus d'infos

Renseignements sur les déchets :

- ◆ Dépôt communal des Neigles, ☎ 026 484 59 00
🌐 <http://www.ville-fribourg.ch>,
rubrique INFORMATION – gestion des déchets
- ◆ Concierge Rue de l'Industrie 14, appartement 1101
- ◆ Apartis ☎ 026 300 73 13